

Arrondissement de Toulon

Canton de Collobrières

MAIRIE
DE
COLLOBRIERES
83610

Téléphone : 04.94.13.83.83

Télécopie : 04.94.13.83.80



Village de caractère



SERVICE ENVIRONNEMENT
REGIE DE L'ASSAINISSEMENT
Responsable: Nelly LAPRÉE

**REGIE DE L'ASSAINISSEMENT DE
COLLOBRIERES**

Madame, Monsieur,

Je suis heureuse de vous annoncer l'aboutissement d'un an et demi de travail d'optimisation de la gestion du service d'assainissement. La *Régie de l'Assainissement de Collobrières* a vu le jour au 1^{er} janvier 2008, regroupant les services assainissement collectif et non collectif.

Ainsi que je vous l'avais présenté lors de la réunion d'information qui s'est tenue le 26 octobre dernier, un audit a mis en évidence l'intérêt pour la commune d'administrer le service de l'assainissement en régie, en sous-traitant l'exploitation de la station d'épuration et du réseau à une société spécialisée pour une durée de 2 ans.

C'est la société TERNOIS qui a remporté le marché, grâce à des arguments techniques et financiers supérieurs.

Conséquence directe, le prix du traitement des eaux usées va **diminuer de 10%** par rapport aux tarifs pratiqués par la SAUR en 2007. Cette réduction sera applicable dès la première facturation par la Régie, soit à l'été 2008.

Quant à la qualité du service, elle s'en trouve améliorée par des délais d'interventions plus courts, et surtout un programme d'investissement conséquent.

Pour toute question, la Régie de l'Assainissement, N. LAPRÉE, se tient à votre service au 04 94 13 83 83. Les règlements des services assainissement collectif et non collectif ainsi que les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2008 sont disponibles sur le site Internet de la Mairie, www.collobrieres.fr, rubrique "la Mairie" -> "les Services Municipaux". Ils vous seront également distribués prochainement.

Enfin, pour toute urgence concernant l'assainissement, contactez l'astreinte de l'exploitant TERNOIS au **06 77 09 25 57**, 7j/7 et 24h/24.

Telles sont les informations dont je voulais personnellement vous faire part, et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Christine AMRANE